الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⵏⴱⴰⴹⵜ ⵜⴰⵎⵖⵔⴰⴱⵉⵜ ⵏ ⵓⴳⴰⴷⴰⵣ ⵏ ⵢⵉⴷⴳⴰⵔⵏ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/25/2024

Rabat, le 11 décembre 2024

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que *REIM International Limited* a déclaré avoir franchi directement à la hausse le seuil de 5% des droits de vote de CFG Bank. Ce franchissement est intervenu suite à l'acquisition de droits de vote doubles, associés aux actions pour lesquelles il a été justifié d'une inscription au nominatif pour une durée d'au moins deux ans, et ce conformément aux dispositions de l'article 8.2 des statuts de CFG Bank.

REIM International Limited déclare détenir 2 758 340 droits de vote de CFG Bank, représentant 5,07% des droits de vote de cette dernière.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
05 37 68 89 62
dfsp@ammc.ma